



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Fiche de poste n° : 21/2025_CPAIEN CIRCO 08

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°21/2025_CPAIEN CIRCO 08	Poste : conseiller pédagogique de la circonscription de Punaauia/Moorea/Maiao
Descriptif et contexte du poste	Les priorités de la fonction d'un conseiller pédagogique sont : • Assister l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. • Représenter l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à sa demande. • Accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs de la circonscription et son plan d'actions. • Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités éducatives de la Polynésie Française. • Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription. • Former, accompagner, conseiller et évaluer : - Formation et suivi des enseignants stagiaires - Formation et accompagnement des néo-titulaires et des contractuels - Actions de formation continue et initiale dans le cadre du suivi des enseignants et des animations - Aide à l'élaboration et accompagnement de projets d'écoles ou de classe. - Participer et impulser les actions inter-degrés - Impulser et suivre des expérimentations au sein des écoles - Accompagner les enseignants qui se préparent au CAFIPEMF • Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi des parcours des élèves, notamment à besoins éducatifs particuliers. • Travailler en équipe : - Participer, à la demande de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, à des conseils des maîtres, d'école, et des réunions d'équipes éducatives. - Participer à des réunions de travail de circonscription. • Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DGEE. • Participer aux groupes de travail thématiques pour lesquels il est désigné. Le conseiller pédagogique de Punaauia/Moorea/Maiao participe à la mise en œuvre du projet de circonscription.
Profil et compétences requises	• COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES • Très bonne maîtrise des programmes et des enjeux pédagogiques du 1er degré, notamment ceux de l'école maternelle ;

	• Capacités confirmées en ingénierie de formation et en animation pédagogique ; • Bonne connaissances de la littérature pédagogique et didactique ; • Maîtrise des outils numériques, des environnements collaboratifs et des plateformes de formation. (M@gistère, Sofia, ENT, TEAMS,...) • Aptitude à concevoir des outils, des supports de formation et des synthèses écrites. • Aptitude à se former et suivre les actualités pédagogiques. ● COMPETENCES RELATIONNELLES ET COMPORTEMENTALES • Sens de l’écoute, de la communication et du travail en équipe ; • Capacité d’adaptation, d’organisation et de gestion de projets ; • Loyauté, discrétion, sens du service public ; • Mobilité et disponibilité requises pour les besoins de terrain.
Missions	Le conseiller pédagogique exerce un rôle de pilotage, d’accompagnement et de formation. Ses missions à Punaauia/Moorea/Maiao s’articulent autour des axes énoncés ci-dessus et en particulier : • Assurer un suivi spécifique et expert des dossiers pédagogiques liés à l’école maternelle, en accompagnant les enseignants dans la mise en œuvre des programmes et des projets. • Assurer le suivi pédagogique des dispositifs STP. • Une connaissance des langues et culture polynésiennes serait une plus-value.
Conditions d’exercice et affectation	1607 h annuelles. Le poste de CPAIEN est basé à la circonscription de Punaauia/Moorea/Maiao. Le CPAIEN se déplace dans les trois îles que compte la circonscription. Il est placé sous l’autorité de l’Inspecteur de l’Éducation nationale, pilote de la circonscription. Ce poste nécessite une très grande disponibilité.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : - Fiche de candidature portant l’avis de l’IEN - Curriculum vitae. >Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d’un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf) >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30’) avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l’éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l’entretien par visioconférence. > L’entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. <u>Date limite de dépôt des demandes : le 13 juin 2025 avant midi.</u> <u>Date des entretiens : le 19 juin 2025</u> <u>Lieu : DGEE – site de Tuterai Tane</u>